



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1858**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1858 intitulé :

Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2025

a été adopté par le conseil de la ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 20 janvier 2025.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 21 janvier 2025.

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca